

IVAL 2023 : des lycées majoritairement performants ou accompagnateurs dans l'académie

Les lycées publics de l'académie sont davantage « performants » ou « accompagnateurs » par rapport à la moyenne nationale, que ce soit en enseignement professionnel ou en enseignement général et technologique, avec notamment une proportion trois fois supérieure de lycées « accompagnateurs » en enseignement général et technologique qu'au niveau national, et deux fois supérieure en enseignement professionnel. La proportion de lycées « performants » diminue légèrement mais reste bien au-dessus du niveau national.

Plus de la moitié des lycées sont « performants » ou « accompagnateurs » en enseignement général et technologique

En enseignement général et technologique (GT), la structure en 5 groupes de lycées publics de l'académie (*encadré méthodologique*) est assez différente de la structure nationale : les lycées « performants » ou « accompagnateurs » sont plus nombreux qu'au niveau national (*graphique 1*) : 26 % des lycées sont « performants » (contre 15 % en France) et 29 % sont « accompagnateurs » (contre 9 % en France). La proportion de lycées « performants » baisse dans l'académie comme au niveau national (-5 points, contre -2 points) et celle de lycées « accompagnateurs » augmente dans l'académie et baisse au national (+6 points, contre -1 point). La proportion de lycées « neutres » baisse fortement dans l'académie (-9 points) et est bien inférieure à celle observée au niveau national : 30 % contre 47 %. Malgré une augmentation de leur proportion cette année dans l'académie, les lycées « en deçà des attentes » sont moins nombreux que la moyenne nationale : 14 % (contre 20 % en France). Un seul lycée de l'académie est « sélectif » (soit 1 %, contre 9 % en France).

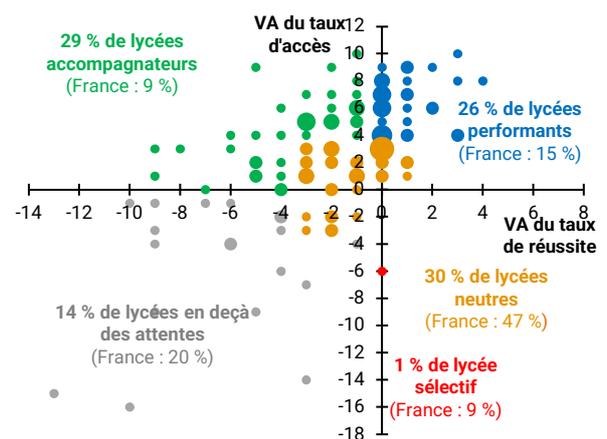
Au niveau départemental, les écarts sont marqués. Les Hauts-de-Seine est le département qui se rapproche le plus de la structure académique, s'écartant au maximum de 4 points pour les lycées « en deçà des attentes » (18 %, contre 14 % pour l'académie).

Les Yvelines se démarquent par les plus fortes proportions de lycées « neutres » (16 lycées parmi 38), « performants » (11 lycées) et « en deçà des attentes » (7 lycées). En revanche, le département

présente la proportion la plus faible de lycées accompagnateurs (4 lycées).

L'Essonne et le Val-d'Oise présentent des structures proches. Ils affichent de fortes proportions de lycées « accompagnateurs » (respectivement 12 lycées parmi 30 et 14 lycées parmi 34) et des proportions de lycées « performants » comparables (respectivement 7 et 9 lycées). Ce sont aussi les deux départements comptant le moins de lycées « en deçà des attentes » (respectivement 4 et 2 lycées) et de lycées « neutres » (respectivement 6 et 9 lycées). L'Essonne héberge le seul lycée « sélectif » de l'académie.

Graphique 1 : Valeurs ajoutées en GT des taux d'accès et taux de réussite



Champ : lycées publics de l'académie de Versailles
Source : Depp

En enseignement professionnel, plus de quatre lycées sur dix sont « performants » ou « accompagnateur »

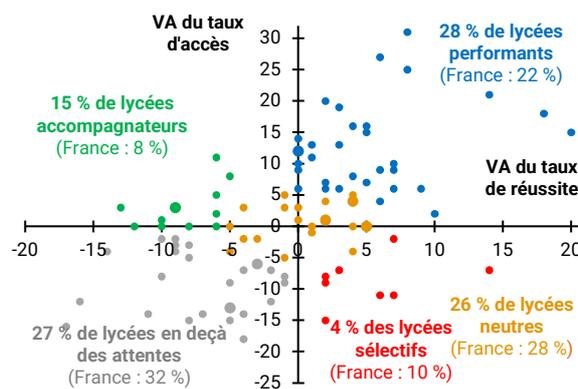
En enseignement professionnel (Pro), la structure des groupes de lycées publics de l'académie de Versailles se démarque de la structure nationale de la même façon que pour l'enseignement général et technologique. Les proportions de lycées « performants » (28 %, en baisse de 10 points) et « accompagnateurs » (15 %, en hausse de 4 points) sont supérieures à celles constatées au niveau national (respectivement 22 %, en baisse de 1 point, et 8 %, en baisse de 2 points). En outre, les lycées « en deçà des attentes » (27 %, en hausse de 3 points) et « sélectifs » (4 %, en baisse de 4 points) sont, comme à la session 2022, proportionnellement moins nombreux qu'au niveau national (respectivement 32 %, en baisse de 1 point, et 10 %, stable). Enfin, si la proportion académique de lycées « neutres » (26 %, en hausse de 7 points) s'est rapprochée de la moyenne nationale (28 %, en hausse de 3 points), elle reste cependant inférieure.

Au niveau départemental, les structures de groupes de lycées sont disparates. Celles de l'Essonne et des Hauts-de-Seine présentent néanmoins des similitudes par la plus forte proportion de lycées « performants » (respectivement 10 et 9 lycées parmi 28), la plus faible proportion de lycées « accompagnateurs » (3 lycées chacun) et respectivement 7 et 8 lycées « neutres ». Cependant, ces départements se différencient s'agissant du nombre de lycées « sélectifs » (0 dans l'Essonne contre 2 des 4 académiques dans les Hauts-de-Seine), et du nombre de lycées « en deçà des attentes », un peu plus élevé dans l'Essonne que dans les Hauts-de-Seine (8 contre 6).

Le département des Yvelines se démarque par la proportion de lycées « en deçà des attentes » la plus élevée : 9 lycées parmi 26. Les proportions de lycées « performants » (6 lycées) et « accompagnateurs » (3 lycées) sont inférieures à la moyenne académique, alors que les groupes de lycées « neutres » (7 lycées) et « sélectifs » (1 lycée) présentent des proportions semblables au niveau académique.

Enfin, le Val-d'Oise concentre le plus de lycées « accompagnateurs » (8 parmi 31), soit près de la moitié des lycées « accompagnateurs » de l'académie (17 lycées). A l'inverse, les parts des groupes de lycées « performants », « neutres » et « en deçà des attentes » sont légèrement en dessous de la structure académique (respectivement 7, 7 et 8 lycées). Le département compte également 1 lycée « sélectif ».

Graphique 2 : Valeurs ajoutées en Pro des taux d'accès et taux de réussite



Champ : lycées publics de l'académie de Versailles
Source : Depp

Méthodologie :

Les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL) permettent de mettre en perspective leurs résultats, souvent résumés à leur(s) taux de réussite. Ils mesurent la différence entre les résultats obtenus et les résultats attendus, donc la contribution de l'établissement à la réussite de ses élèves. Ils tiennent ainsi compte de l'offre de formation des lycées et des caractéristiques des élèves (origine sociale, sexe, âge, niveau scolaire). Trois indicateurs sont utilisés dans le calcul des IVAL : le taux de réussite au baccalauréat, le taux d'accès de la seconde au baccalauréat et le taux de mentions au baccalauréat. Les lycées publics professionnels et d'enseignement général et technologique de l'académie de Versailles ont été répartis en cinq groupes exclusifs, par la Depp, en fonction de leurs valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat de la session 2023. Ces groupes permettent de révéler des tendances même si, au sein d'une même catégorie, les écarts de valeurs ajoutées peuvent être importants.

Neutres	Valeurs ajoutées (VA) du taux de réussite et du taux d'accès comprises entre -3 et 3 en GT (entre -5 et 5 en Pro)
En deçà des attentes	VA positives dont une est inférieure à -3 en GT (-5 en Pro)
Accompagnateurs	VA du taux d'accès positive et VA du taux de réussite négative, et au moins une des deux VA n'étant pas comprise entre -3 et 3 en GT (entre -5 et 5 en Pro)
Sélectifs	VA du taux d'accès négative et VA du taux de réussite positive, et au moins une des deux VA n'étant pas comprise entre -3 et 3 (entre -5 et 5 en Pro)
Performants	VA positives dont une est supérieure à 3 en GT (5 en Pro)